

**Commune de Lieuran-lès-Béziers**  
**Lancement de la 1<sup>ère</sup> révision allégée du PLU**

Par délibération n° 053/2025, en date du 27/06/2025, le Conseil Municipal a procédé au lancement de la 1<sup>ère</sup> révision allégée du PLU de Lieuran-lès-Béziers.

Celle-ci a pour objet de permettre la réalisation d'un bassin de protection contre les inondations et de gestion des eaux de ruissellement avant leur rejet dans le milieu naturel.

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> révision allégée du PLU, la concertation avec le public se fera tout au long de la procédure, du lancement des études jusqu'au 29/08/25, au travers de :

- Publication sur le site internet de la Commune ;
- Affichage sur le panneau d'information numérique de la commune ;
- Mise à disposition d'un registre pour consigner les remarques tout au long de la révision allégée du PLU en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Exposition en Mairie pour présentation d'un dossier ;

Une prochaine délibération viendra tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de 1<sup>ère</sup> révision allégée du PLU, avant qu'il soit notifié pour avis à l'Autorité environnementale et aux Personnes Publiques Associées.

Le Maire,  
Robert GELY